



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 5.2 de l'ordre du jour provisoire

Vingtième session ordinaire

Rome, 24-48 mars 2025

**RAPPORT DE L'ATELIER RÉGIONAL SUR LES MESURES EN
FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE EN AFRIQUE**



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

COMMISSION DES
RESSOURCES GÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE

**ATELIER RÉGIONAL SUR
LES MESURES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE EN
AFRIQUE**

Rapport de la réunion

Harare (Zimbabwe)
30 janvier – 1^{er} février 2024

TABLE DES MATIÈRES

| | Paragraphes |
|---|-------------|
| I. Ouverture de l'atelier | 1–5 |
| II. Organisation de l'atelier | 6 |
| III. Contexte général dans lequel s'inscrit l'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture | 7 |
| IV. État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique | 8 |
| V. Caractérisation, évaluation et suivi de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture – lacunes et besoins | 9 |
| VI. Gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture | 10–11 |
| VII. Élaboration de cadres institutionnels et mise en place d'une coopération en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture | 12–13 |
| VIII. Mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique | 14 |
| IX. Clôture de l'atelier | 15 |

APPENDICES

| | Pages |
|--|-------|
| Appendice I Programme de l'atelier régional sur les mesures en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique | 5 |
| Appendice II Principales lacunes et principaux besoins, et mesures possibles | 9 |
| Appendice III Enquête sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture | 18 |
| Appendice IV Liste des participants | 24 |

I. OUVERTURE DE L'ATELIER

1. L'atelier régional sur les mesures en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique s'est tenu à Harare (Zimbabwe) du 30 janvier au 1^{er} février 2024. Il a été organisé conjointement par le secrétariat de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la «Commission») et la Fédération internationale des associations apicoles (Apimondia). La liste des participants figure à l'*appendice IV* au présent rapport.
2. M. Vangelis Peter Haritatos, Vice-Ministre des terres, de l'agriculture, des pêches, des eaux et du développement rural du Zimbabwe, a prononcé une allocution de bienvenue. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il a insisté sur l'importance de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture pour l'agriculture, la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience dans la région.
3. M. Patrice Talla, Coordonnateur sous-régional pour l'Afrique australe et Représentant de la FAO au Zimbabwe, a souhaité aux participants la bienvenue au Zimbabwe et plein succès dans l'atelier.
4. Mme Megan Denver, présidente de la Commission scientifique d'Apimondia, a également prononcé des mots de bienvenue et a remercié les participants de leur présence à la réunion, en soulignant l'importance de la collaboration entre Apimondia et la FAO sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, sujet d'un grand intérêt pour les deux parties.
5. M. Dan Leskien, fonctionnaire principal chargé de liaison au secrétariat de la Commission, a salué les participants, remercié le Bureau sous-régional de la FAO au Zimbabwe pour son appui à l'organisation de l'atelier, et exprimé sa gratitude à Apimondia pour sa collaboration à l'organisation de la série d'ateliers sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Il a indiqué que les résultats des ateliers régionaux seraient portés à l'attention de l'Équipe de spécialistes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (créée par la Commission à sa dernière session, en juillet 2023) à sa première session.

II. ORGANISATION DE L'ATELIER

6. L'atelier a été articulé autour de six séances. La première séance a été consacrée à des présentations sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et le *Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*¹ de la Commission. La deuxième séance a porté sur l'état et la gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans la région. Les troisième, quatrième et cinquième séances ont permis d'aborder les lacunes et les besoins dans la région au regard des trois domaines stratégiques prioritaires du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture: caractérisation, évaluation et suivi de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (domaine stratégique prioritaire 1); gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (domaine stratégique prioritaire 2); cadres institutionnels relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (domaine stratégique prioritaire 3). La sixième séance a été axée sur la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique.

III. CONTEXTE GÉNÉRAL DANS LEQUEL S'INSCRIT L'ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

7. M. Kudzai Kusena, du Bureau sous-régional pour l'Afrique australe, a présenté la situation actuelle des politiques en matière de biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique. M. Frederic Castell, du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement de la FAO, a proposé un exposé intitulé *Intégration de la biodiversité dans les différents secteurs de l'agriculture: exemple de la Stratégie de la FAO*. Mme Monica Kobayashi, du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), a exposé les cibles connexes du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. M. Justify Gotami Shava, du Centre de ressources

¹ FAO. 2022. *Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. <https://doi.org/10.4060/cb8338fr>

phytogénétiques de la Communauté du développement de l’Afrique australe, a décrit un exemple de stratégie régionale en faveur de la biodiversité.

IV. ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L’ALIMENTATION ET L’AGRICULTURE EN AFRIQUE

8. Les points focaux nationaux chargés de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture et les représentants désignés ont présenté l’état de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture dans leur pays, en exposant notamment les activités nationales relatives aux différentes priorités stratégiques du Cadre d’action en faveur de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture. Les résultats d’une enquête communiquée avant l’atelier aux points focaux nationaux chargés de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture et aux représentants désignés sont résumés à l’*appendice III* au présent rapport.

V. CARACTÉRISATION, ÉVALUATION ET SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ POUR L’ALIMENTATION ET L’AGRICULTURE – LACUNES ET BESOINS

9. Les participants, répartis en groupes de travail sous-régionaux (Afrique centrale, Afrique australe, Afrique de l’Est et Afrique de l’Ouest), ont examiné les lacunes et les besoins au regard de la mise en œuvre du domaine stratégique prioritaire 1 (Caractérisation, évaluation et suivi de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture) par les pays. Les groupes de travail ont ensuite présenté leurs conclusions à l’ensemble des participants. Les lacunes et les besoins mis en évidence par les groupes de travail sont résumés à la section 1 de l’*appendice II* au présent rapport.

VI. GESTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR L’ALIMENTATION ET L’AGRICULTURE

10. Dans sa présentation, Mme Hannah Karuri, de l’Université d’Embu (Kenya), a mis en avant l’importance de la biodiversité des sols pour l’alimentation et l’agriculture. L’exposé de M. David Mukomana, d’Apimondia, a porté sur les pratiques respectueuses des pollinisateurs en Afrique. M. Fassil Gebeyehu Yelemtu, de l’African Biodiversity Network, a parlé des pratiques respectueuses de la biodiversité en Afrique de l’Est. M. Koffi Kombate, de l’Institut togolais de recherche agronomique, s’est intéressé au rôle de la biodiversité dans les pratiques agricoles en Afrique de l’Ouest.

11. Les participants ont examiné, au sein de leurs groupes de travail sous-régionaux respectifs, les lacunes et les besoins s’agissant de la mise en œuvre du domaine stratégique prioritaire 2 (Gestion de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture). Les groupes de travail ont ensuite présenté leurs conclusions à l’ensemble des participants. Les lacunes et les besoins mis en évidence par les groupes de travail sont résumés à la section 2 de l’*appendice II* au présent rapport.

VII. ÉLABORATION DE CADRES INSTITUTIONNELS ET MISE EN PLACE D’UNE COOPÉRATION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L’ALIMENTATION ET L’AGRICULTURE

12. Mme Patience Hoto, du Bureau sous-régional de la FAO pour l’Afrique australe, a présenté un exposé sur l’élaboration de cadres institutionnels porteurs pour la diversification de l’alimentation et l’agrobiodiversité. Les participants ont regardé une vidéo sur le thème *Migration, agriculture et changement climatique en Afrique de l’Ouest*, réalisée par l’Organisation internationale pour les migrations. M. Andrew Mushita, du Community Technology Development Trust (Zimbabwe), a proposé une présentation sur le thème *De la semence à l’aliment: mettre la biodiversité au centre des politiques africaines sur l’alimentation et l’agriculture*.

13. Les participants se sont répartis en groupes de travail sous-régionaux pour examiner les lacunes et les besoins au regard du domaine stratégique prioritaire 3 (Cadres institutionnels relatifs à la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture) au niveau national, notamment en ce qui concerne

le renforcement des capacités, le renforcement des cadres juridiques, politiques et incitatifs, et la coopération et le financement. Les groupes de travail ont ensuite présenté leurs conclusions à l'ensemble des participants. Les lacunes et les besoins mis en évidence par les groupes de travail sont résumés à la section 3 de l'*appendice II* au présent rapport.

VIII. MISE EN ŒUVRE DU CADRE D'ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE

14. Les participants, répartis en groupes sous-régionaux, ont examiné les lacunes et les besoins s'agissant de la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Les groupes de travail ont ensuite présenté leurs conclusions à l'ensemble des participants. Les lacunes et les besoins mis en évidence par les groupes de travail sont résumés à la section 4 de l'*appendice II* au présent rapport.

IX. CLÔTURE DE L'ATELIER

15. M. Dan Leskien a remercié le Bureau sous-régional de la FAO à Harare pour son appui remarquable à l'organisation et au déroulement de l'atelier. Il a exprimé ses remerciements à l'ensemble des intervenants et des participants pour leur enthousiasme et leur implication, et a témoigné sa gratitude à Apimondia d'avoir coorganisé la manifestation. Il a également adressé ses remerciements aux interprètes, à l'ensemble du personnel de la Coghlan Guest House et à l'équipe informatique pour leur excellent travail, ainsi qu'au Gouvernement allemand pour son généreux soutien, qui a permis l'organisation de l'atelier.

APPENDICE I

PROGRAMME DE L'ATELIER RÉGIONAL SUR LES MESURES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE EN AFRIQUE

| JOUR 1: 30 janvier 2024 | |
|--|---|
| 9 h 30 – 10 h | Enregistrement |
| OUVERTURE DE L'ATELIER | |
| 10 h – 10 h 30 | <p>Patrice Talla, Coordonnateur sous-régional pour l'Afrique australe et Représentant de la FAO au Zimbabwe</p> <p>Megan Denver, présidente de la Commission scientifique sur l'apiculture pour le développement rural d'Apimondia</p> <p>M. Vangelis Peter Haritatos, Vice-Ministre des terres, de l'agriculture, des pêches, des eaux et du développement rural du Zimbabwe</p> |
| 10 h 30 – 10 h 45 | Séance photo |
| SÉANCE I | CONTEXTE GENERAL DANS LEQUEL S'INSCRIT L'ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE |
| 10 h 45 – 12 h | <p><i>Situation actuelle des politiques en matière de biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique</i> Kudzai Kusena, spécialiste des programmes et des politiques nationaux, Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique australe</p> <p><i>Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal: création de synergies</i> Monica Kobayashi, spécialiste de la gestion du programme pour l'agrobiodiversité et les eaux intérieures, secrétariat de la Convention sur la diversité biologique</p> <p><i>Exemple de stratégie régionale en faveur de la biodiversité</i> Justify Gotami Shava, Directeur du Centre de ressources phytogénétiques de la Communauté du développement de l'Afrique australe (CDAA)</p> <p><i>Intégration de la biodiversité dans les différents secteurs de l'agriculture: exemple de la Stratégie de la FAO</i> Frédéric Castell, spécialiste principal des ressources naturelles, FAO</p> |
| SÉANCE II | ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE EN AFRIQUE |
| <p><i>Rapports des points focaux nationaux chargés de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et des représentants désignés non permanents</i></p> <p>Domaine stratégique prioritaire 1: Caractérisation, évaluation et suivi de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture</p> <p>Domaine stratégique prioritaire 2: Gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture</p> <p>Domaine stratégique prioritaire 3: Cadres institutionnels relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture</p> | |

| | |
|----------------|---|
| 12 h – 13 h | RAPPORTS PAR PAYS AU NIVEAU NATIONAL |
| 13 h – 14 h | Déjeuner |
| 14 h – 17 h 30 | RAPPORTS PAR PAYS AU NIVEAU NATIONAL |
| 17 h 30 – 20 h | Réception Dîner |
| 20 h – 21 h 30 | RAPPORTS PAR PAYS AU NIVEAU NATIONAL |

| | |
|--------------------------------|--|
| JOUR 2: 31 janvier 2024 | |
| SÉANCE III | CARACTÉRISATION, ÉVALUATION ET SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE – LACUNES ET BESOINS |
| 9 h 30 – 9 h 45 | Brève introduction au domaine stratégique prioritaire 1 |
| 9 h 45 – 11 h 15 | GROUPES DE TRAVAIL – SÉANCE III <ul style="list-style-type: none"> • Afrique centrale (EN/FR) • Afrique australe (EN) • Afrique de l'Est (EN) • Afrique de l'Ouest (EN/FR) |
| 11 h 15 – 12 h | Séance III: Conclusions des groupes de travail <i>Débat</i> |
| SÉANCE IV | GESTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE |
| 12 h – 13 h | <i>Approches de gestion de la santé des sols pour lutter contre les nématodes phytoparasitaires</i> Hannah Karuri, chargée d'enseignement de l'Université d'Embu (Kenya) <i>Pratiques respectueuses des pollinisateurs en Afrique</i> David Mukomana, président de la Commission régionale d'Apimondia pour l'Afrique <i>Pratiques respectueuses de la biodiversité en Afrique de l'Est</i> Fassil Gebeyehu Yelemtu, coordonnateur général de l'African Biodiversity Network (ABN) <i>Rôle de la biodiversité dans les pratiques agricoles en Afrique de l'Ouest</i> Koffi Kombate, spécialiste des ressources phytogénétiques, Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) <i>Débat</i> |
| 13 h – 14 h | Déjeuner |
| 14 h – 14 h 15 | Brève introduction au domaine stratégique prioritaire 2 |

| | |
|-------------------|---|
| 14 h 15 – 15 h 45 | GROUPES DE TRAVAIL – SÉANCE IV <ul style="list-style-type: none"> • Afrique centrale (EN/FR) • Afrique australe (EN) • Afrique de l’Est (EN) • Afrique de l’Ouest (EN/FR) |
| 15 h 45 – 16 h 30 | Séance IV Conclusions des groupes de travail <i>Débat</i> |
| SÉANCE V | ÉLABORATION DE CADRES INSTITUTIONNELS ET MISE EN PLACE D’UNE COOPÉRATION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L’ALIMENTATION ET L’AGRICULTURE |
| 16 h 30 – 17 h 30 | <i>Élaboration de cadres institutionnels porteurs pour la diversification de l’alimentation et l’agrobiodiversité</i> Patience Hoto, nutritionniste, Bureau sous-régional de la FAO pour l’Afrique australe <i>Migration, agriculture et changement climatique en Afrique de l’Ouest: intégration de la biodiversité dans les politiques et mesures en matière de migration</i> Hind Aïssaoui Bennani, spécialiste régional Migration, environnement et changement climatique, Organisation internationale pour les migrations <i>De la semence à l’aliment: mettre la biodiversité au centre des politiques africaines sur l’alimentation et l’agriculture</i> Andrew Mushita, directeur du Community Technology Development Trust (CTDT), Zimbabwe <i>Débat</i> |

| | |
|--|---|
| JOUR 3: 1^{er} février 2024 | |
| 9 h 30 – 9 h 45 | Brève introduction au domaine stratégique prioritaire 3 |
| 9 h 45 – 11 h 15 | GROUPES DE TRAVAIL – SÉANCE V <ul style="list-style-type: none"> • Afrique centrale (EN/FR) • Afrique australe (EN) • Afrique de l’Est (EN) • Afrique de l’Ouest (EN/FR) |
| 11 h 15 – 12 h | Séance V Conclusions des groupes de travail <i>Débat</i> |
| SÉANCE VI | MISE EN ŒUVRE DU CADRE D’ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L’ALIMENTATION ET DE L’AGRICULTURE EN AFRIQUE |
| 12 h – 13 h | GROUPES DE TRAVAIL – SÉANCE VI Groupe de travail I: Mise en œuvre au niveau national: lacunes, besoins, prochaines étapes Groupe de travail II: Coopération régionale: lacunes, besoins, prochaines étapes (EN/FR) |

| | |
|-------------------|---|
| 13 h – 14 h | Déjeuner |
| 14 h – 14 h 30 | GROUPES DE TRAVAIL – SÉANCE VI Groupe de travail I: Mise en œuvre au niveau national: lacunes, besoins, prochaines étapes Groupe de travail II: Coopération régionale: lacunes, besoins, prochaines étapes (EN/FR) |
| 14 h 30 – 15 h 30 | Séance VI Conclusions des groupes de travail Résultats de l'enquête <i>Débat final</i> |
| 15 h 30 – 16 h 30 | Clôture – enseignements et prochaines étapes |

APPENDICE II

PRINCIPALES LACUNES ET PRINCIPAUX BESOINS, ET MESURES POSSIBLES

Les sections suivantes résument les contributions et commentaires communiqués par les groupes de travail sous-régionaux.

SECTION 1: CARACTÉRISATION, ÉVALUATION ET SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE – LACUNES ET BESOINS

Principales lacunes en Afrique

- Inventaires insuffisants de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; manque de descripteurs pour certaines cultures
- Données inadéquates sur les inventaires d'espèces, les caractéristiques phénotypiques, moléculaires et biochimiques, et les connaissances traditionnelles connexes; caractérisation insuffisante de la diversité spécifique; caractérisation limitée sur le lieu d'exploitation
- Financements insuffisants et utilisation inadéquate des ressources financières allouées
- Manque de ressources humaines; capacités matérielles insuffisantes; compétences et technologies insuffisantes; manque de formation des populations sur les questions relatives à la biodiversité
- Structures obsolètes
- Coordination limitée au sein des secteurs et entre ceux-ci; coordination, liens et synergies insuffisants entre les principaux acteurs participant à la gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Manque d'intégration des thèmes relatifs à la biodiversité dans les programmes scolaires et universitaires; manque d'institutions appropriées proposant des programmes de formation continue
- Volonté politique insuffisante (manque d'intérêt des décideurs pour le sujet)
- Faible niveau de connaissance et de compréhension des pratiques respectueuses de la biodiversité en Afrique
- Capacités insuffisantes pour mettre en œuvre certaines de ces pratiques ou les porter à plus grande échelle
- Niveau d'investissement dans l'agrobiodiversité très faible – promotion de la monoculture qui entraîne une destruction de la biodiversité; faible investissement dans la recherche agronomique de manière générale
- Accès limité aux technologies adaptées en matière de biodiversité
- Coordination interministérielle limitée
- Application limitée de la Déclaration de Maputo (aux termes de laquelle au moins 10 pour cent du budget national doit être consacré à l'agriculture)
- Absence de hiérarchisation des priorités s'agissant des questions relatives à la biodiversité
- Sensibilisation insuffisante des responsables de l'élaboration des politiques
- Absence de politiques et de législation sur la biodiversité

Principaux besoins en Afrique

- Outils efficaces pour les inventaires d'espèces, les caractéristiques phénotypiques, moléculaires et biochimiques, et l'enregistrement des connaissances traditionnelles connexes
- Amélioration des ressources humaines et des infrastructures
- Amélioration des dispositifs de coordination et des liens entre les principaux acteurs
- Mobilisation de ressources financières plus importantes
- Cadres politiques et juridiques plus stricts

Mesures à prendre face aux principales lacunes et aux principaux besoins

- Recueillir des données, et créer et gérer des bases de données
- Améliorer les inventaires et la caractérisation

- Élaborer et mettre en place des activités de sensibilisation des décideurs aux questions relatives à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Créer des lignes budgétaires consacrées à la recherche; mettre en place un dispositif efficace pour l'utilisation et la gestion de l'ensemble des ressources financières allouées
- Apporter des compétences et des technologies appropriées aux parties prenantes; renforcer les systèmes de formation au niveau national
- Octroyer aux étudiants et aux chercheurs des bourses d'étude adéquates dans le domaine de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Renforcer la coordination en organisant régulièrement des réunions, en mettant en place des plateformes et en encourageant les synergies
- Allouer des ressources financières pour la construction des infrastructures nécessaires
- Mettre en place des systèmes de communication efficaces
- Élaborer des descripteurs
- Renforcer la sensibilisation dans tous les secteurs, y compris le secteur privé
- Mettre en place des pôles d'information à différents niveaux
- Utiliser et promouvoir un ensemble de technologies respectueuses de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Encourager la diversification des cultures et l'utilisation durable de l'agrobiodiversité
- Améliorer les capacités à réunir et diffuser des informations, notamment sur les pratiques et connaissances autochtones respectueuses de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture qui viendront compléter les pratiques modernes
- Renforcer les institutions, et en particulier les ressources humaines et l'équipement
- Mettre en place des dispositifs officiels de coordination (législation et politiques, par exemple)
- Investir dans la recherche-développement
- Créer une plateforme multipartite pour mettre en œuvre des activités à différents niveaux, et prévoir un appui législatif dans ce cadre

Mesures que doivent prendre la FAO et la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture face aux principales lacunes et aux principaux besoins

- Apporter un appui sur le plan technique et financier et en matière de renforcement des capacités pour les activités de caractérisation sélectionnées au niveau national
- Aider les membres de la FAO à mener des activités de renforcement des capacités, y compris par des financements
- Faciliter la mobilisation de ressources à l'échelle nationale pour combler les lacunes
- Fournir des outils appropriés de collecte et de gestion de données
- Mettre en place des programmes de renforcement des capacités ciblant les principaux acteurs dans le domaine de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, notamment en élaborant des dispositifs de partage des expériences
- Créer une base de données centrale pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Accroître la sensibilisation des décideurs publics
- Faciliter la détermination des technologies respectueuses de la biodiversité appropriées pour chaque système de production
- Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, plans et mesures de gestion de la biodiversité pour veiller à la santé et à la fertilité des sols
- Faciliter l'élaboration par les établissements d'enseignement de programmes d'études sur la biodiversité et de programmes de formation adaptés de courte ou longue durée sur la conservation de l'agrobiodiversité
- Faciliter l'élaboration de supports de formation (guides, protocoles, etc.)
- Élaborer des lignes directrices pouvant être utilisées ou adaptées par les pays
- Aider à la mise en place de pratiques optimales, en particulier en concourant aux publications sur les pratiques respectueuses de la biodiversité
- Appuyer le partage régional de compétences et de connaissances

- Appuyer les activités de renforcement des capacités au niveau des populations locales
- Encourager la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation
- Appuyer les mouvements transfrontières de matériel génétique
- Faciliter le partage et l'échange d'informations
- Élaborer des protocoles de recherche-développement
- Apporter un concours aux missions de sauvetage
- Porter le renforcement des capacités à plus grande échelle aux fins de la mise en œuvre d'accords environnementaux multilatéraux (AEM)
- Appuyer la mise en place de plateformes multipartites pour aider à la mise en œuvre d'AEM

La Commission devrait-elle élaborer des indicateurs pour suivre l'état de la biodiversité associée et des services écosystémiques de régulation et de soutien concernés, en complément des programmes existants de suivi des ressources végétales, animales, forestières et aquatiques?

- Oui, mais toujours en tenant compte du fait que les indicateurs prédéfinis doivent être adaptés à la situation de chaque pays. La FAO devrait élaborer, en vue de leur adoption par les pays, des indicateurs pour suivre l'état de la biodiversité associée et des services écosystémiques de régulation et de soutien concernés, en complément des programmes existants de suivi des ressources génétiques végétales, animales, forestières et aquatiques.
- L'un des groupes régionaux a déclaré que les indicateurs étaient essentiels pour promouvoir, utiliser et reproduire à plus grande échelle les pratiques optimales, et partager et échanger des informations. Un autre groupe a déclaré qu'il approuvait l'élaboration d'indicateurs par la Commission, mais a souligné que le processus devrait être placé sous la responsabilité des pays ou répondre aux demandes de ceux-ci, et être fondés sur une approche de précaution. Il a également été précisé que les synergies internes devraient être mises à profit pour faire baisser les coûts, que les cadres d'accès et de partage des avantages devraient être renforcés et qu'une consultation plus large au sein des pays était nécessaire.

SECTION 2: GESTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Mesures nécessaires pour répondre aux lacunes et aux besoins

- Améliorer les mécanismes de communication; élaborer des outils de communication et de sensibilisation personnalisés
- Renforcer les capacités des parties prenantes
- Mettre en place des incitations en faveur de la restauration et de la conservation
- Promouvoir de bonnes pratiques agroécologiques
- Promouvoir des mesures de conservation des espèces, variétés et races traditionnelles dans les banques de gènes communautaires et nationales
- Encourager l'utilisation de pesticides biologiques et d'ennemis naturels
- Étendre les études sur les espèces négligées
- Mettre en place des plans d'incitation en faveur des pratiques respectueuses de la biodiversité
- Développer et renforcer la capacité et la structure des services de vulgarisation
- Faciliter l'application des mesures appuyant les pratiques respectueuses de la biodiversité
- Comblent le fossé entre sciences, politiques, pratiques, science citoyenne et connaissances traditionnelles et locales à l'aide de diverses approches fondées sur des données probantes
- Mettre les projets en phase avec les politiques nationales de développement
- Concevoir des projets de portée nationale
- Renforcer l'applicabilité de l'état de droit
- Faire participer les communautés à la conception et à la mise en œuvre des mesures de gestion
- Améliorer le contrôle de la gestion des fonds
- Encourager les personnalités influentes à s'investir

- Organiser des formations et des campagnes de sensibilisation à l'intention des communautés locales
- Investir des ressources dans la création de nouvelles écoles pratiques d'agriculture
- Veiller à renforcer la sensibilisation dans tous les secteurs, y compris dans le secteur privé
- Mettre en place des pôles d'information à différents niveaux
- Utiliser des technologies respectueuses de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Appuyer la diversification des cultures
- Encourager l'utilisation durable de l'agrobiodiversité
- Améliorer les capacités à réunir et diffuser des informations, notamment sur les pratiques et connaissances autochtones respectueuses de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture qui viendront compléter les pratiques modernes

Mesures que doivent prendre la FAO et la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture pour aider les pays/parties prenantes à mettre en place des pratiques respectueuses de la biodiversité

- Diffuser les bonnes pratiques; apporter un appui technique et financier; répondre à d'autres besoins généraux en matière de renforcement des capacités
- Favoriser la mobilisation de ressources pour la mise en place et la reproduction à plus grande échelle de pratiques respectueuses de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Élaborer ou revoir les outils et directives nécessaires pour mettre en place et reproduire à plus grande échelle des pratiques respectueuses de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Favoriser la coopération Sud-Sud et Sud-Nord et le partage de connaissances et d'expériences
- Comblent le fossé entre sciences, politiques, pratiques et science citoyenne à l'aide de diverses approches fondées sur des données probantes
- Faciliter la détermination des technologies respectueuses de la biodiversité appropriées pour chaque système de production
- Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, plans et mesures de gestion de la biodiversité pour veiller à la santé et à la fertilité des sols
- Faciliter l'élaboration par les établissements d'enseignement de programmes d'études sur la biodiversité et de programmes de formation adaptés de courte ou longue durée sur la conservation de l'agrobiodiversité
- Faciliter l'élaboration de supports de formation (guides et protocoles)
- Élaborer des lignes directrices pouvant être utilisées ou adaptées par les différents pays
- Appuyer les programmes de renforcement des capacités ciblant les principaux acteurs de la gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- S'associer à la production de publications sur les meilleures pratiques respectueuses de la biodiversité

Besoin de cibles et d'indicateurs pour suivre la mise en place de pratiques respectueuses de la biodiversité par les pays

- La Commission devrait élaborer des indicateurs types pour le suivi de la mise en place de pratiques respectueuses de la biodiversité par les pays. L'un des groupes sous-régionaux a précisé que ces indicateurs devraient être adaptés à la situation de chaque pays.

SECTION 3: ÉLABORATION DE CADRES INSTITUTIONNELS ET MISE EN PLACE D'UNE COOPÉRATION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Quels sont les principaux problèmes à résoudre pour élaborer des cadres institutionnels (notamment des mesures économiques) permettant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture?

- Politiques et cadres juridiques inadéquats pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Manque de cadres pour coordonner des mesures qui encouragent la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; l'un des objectifs serait de créer des fonds consacrés à la promotion de la biodiversité
- Renforcement inadéquat des capacités institutionnelles; l'une des difficultés est le manque de dispositifs institutionnels contraignants
- Mise en œuvre inadéquate de la législation et des mesures d'application qui encouragent la conservation et l'utilisation rationnelle de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Mise en œuvre inadéquate des crédits relatifs à la biodiversité
- Méthodes inadéquates de caractérisation, de suivi, d'évaluation et d'estimation de la valeur économique de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Manque d'information sur la valeur économique des ressources génétiques, sur laquelle on peut se fonder pour influencer sur les processus d'élaboration des politiques
- Manque d'attention portée aux incidences budgétaires de la mise en place des cadres institutionnels envisagés
- Intérêts divergents des parties prenantes
- Conflits d'intérêt entre les besoins de développement en présence (exploitation minière ou agriculture, par exemple)
- Manque de coordination, de coopération et de synergies entre les institutions aux niveaux national et international
- Mentalités favorisant le cloisonnement et la compartimentation
- Ressources financières limitées consacrées aux cadres institutionnels relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Manque de volonté politique (appui au niveau ministériel)
- Faible sensibilisation aux questions prioritaires relatives à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Manque d'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles
- Manque de mesures efficaces pour mettre un terme à l'usage inconsidéré des pesticides dangereux
- Faible intégration de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans les programmes de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Manque de cadres institutionnels pour le partage d'informations, la sensibilisation et la communication

Mesures que doivent prendre la FAO et la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture pour aider les pays/parties prenantes à mettre en place des cadres porteurs

- Encourager la mobilisation de fonds en faveur des pays
- Apporter un appui technique qui tient compte des besoins réels des communautés
- Élaborer des outils pour comptabiliser le capital naturel de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Élaborer des outils de sensibilisation aux différents niveaux
- Mobiliser des ressources pour appuyer les initiatives de sensibilisation

- Aider à créer et mettre en place un groupe de travail sur la communication, l'enseignement et la sensibilisation du public
- Appuyer la création de mécanismes de rémunération des services écosystémiques
- Faciliter la création de plateformes multisectorielles pour encourager les activités de collaboration entre les parties prenantes
- Favoriser des dispositifs de financement et une budgétisation durables pour la mise en œuvre des mesures relatives à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- Apporter un appui technique et financier pour l'élaboration de textes juridiques et réglementaires et de cadres d'intervention relatifs à la gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Élaboration de lignes directrices pour aider les pays à mettre en place des cadres porteurs

Les facteurs à prendre en compte sont les suivants:

- compétence et transparence;
- intégration de bonnes pratiques dans la gestion durable de l'agrobiodiversité;
- connaissances et savoir-faire des communautés autochtones.

L'un des groupes sous-régionaux a indiqué que la FAO devrait aider les pays à élaborer des lignes directrices sur la comptabilité du capital naturel et les politiques relatives à l'agrobiodiversité. Un autre groupe sous-régional a insisté sur le fait que, parallèlement à l'appui à l'élaboration des lignes directrices, une participation plus importante des parties prenantes et des consultations plus larges étaient nécessaires.

Aspects à aborder dans les lignes directrices

- Études de cadrage, cartographie des parties prenantes et élaboration de bases de données
- Examens de la législation
- Participation des peuples autochtones et des communautés locales, ainsi que des parties prenantes issues de la société civile
- Connaissances traditionnelles/autochtones et droits des peuples autochtones et des communautés locales
- Questions de genre
- Dispositifs de financement
- Création de synergies
- Accès et partage des avantages
- Élaboration ou révision de stratégies
- Élaboration d'indicateurs nationaux de suivi
- Élaboration de stratégies de sensibilisation pour renforcer la volonté politique

SECTION 4: MISE EN ŒUVRE DU CADRE D'ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE

Priorités d'un projet de mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Priorités d'un projet de mise en œuvre au niveau national

Projet 1

Conservation des ressources génétiques *ex situ* et *in situ*

Mise en œuvre d'un ensemble de mesures de régénération

Promotion de projets d'intégration en phase avec les systèmes et habitudes au niveau local

Prise en compte du genre pour intégrer les femmes et les jeunes

Projet 2

Élaboration de plans d'action nationaux pour mettre en œuvre le Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Mise en place de dispositifs de coordination pour les activités relatives à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Caractérisation et évaluation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Sensibilisation à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Suivi et gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Cadres politiques et juridiques

Projet 3

Élaboration de politiques idoines et mise en place de cadres institutionnels: processus multisectoriels nécessaires pour encourager la coordination

Projet 4

Élaboration de la stratégie nationale de gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Diffusion d'informations, sensibilisation et communication sur l'importance de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et sa gestion

Mesures de sauvegarde des éléments de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture menacés d'extinction

Priorités d'un projet de mise en œuvre au niveau régional

Projet 1

Mise en place d'un observatoire régional comprenant une banque de données ADN relatives à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Projet 2

Mise en place/renforcement d'un cadre régional sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Examen/actualisation des politiques et des cadres législatifs en matière de gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture au niveau régional

Élaboration et mise en œuvre de programmes, plans et projets régionaux

Projet 3

Mise en place de plateformes d'apprentissage pour le partage d'expériences, de connaissances et de compétences liées à l'innovation et à la mise en œuvre de pratiques efficaces

Renforcement des cadres institutionnels au niveau de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), car les politiques existantes ne prennent pas explicitement en compte les questions relatives à l'agrobiodiversité

Amélioration de la coordination et de l'intégration

Projet 4
Échange d'expériences
Renforcement des capacités

Critères de sélection des projets de mise en œuvre au niveau national

Projet 1
Accent sur la conservation des ressources génétiques *ex situ* et *in situ*
Diversité des activités de régénération
Accent sur l'intégration des questions de genre
Accent sur l'autonomisation des jeunes

Projet 2
Situation de la gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
Impact potentiel
Capacité à gérer et mettre en œuvre le projet
Expérience acquise lors de la mise en œuvre de projets connexes

Projet 3
Accent sur l'agrobiodiversité
Participation des différentes parties prenantes, notamment les peuples autochtones et les communautés locales, les femmes et les jeunes
Accent sur les priorités nationales/régionales en matière d'agrobiodiversité
Accent sur les besoins de renforcement des capacités institutionnelles et des capacités en matière d'élaboration de politiques
Efficacité du cadre de suivi et d'évaluation
Accent sur l'accès et le partage des avantages
Nouveauté des approches proposées et capacité à répondre aux problèmes connus liés à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Projet 4
Relation entre les mesures et le financement du projet (correspondance entre les mesures et le financement, méthode, impact, liens entre les objectifs et les résultats attendus, qualité des indicateurs de suivi, cartographie des interventions et des parties prenantes)
Qualité du cadre logique et du plan d'action

Critères de sélection des projets de mise en œuvre au niveau régional

Projet 1
Accent sur les questions de conservation de la biodiversité dans les politiques nationales
Accent sur les mesures qui encouragent la sécurité alimentaire et nutritionnelle
Approche intégrée du développement durable

Projet 2
Situation actuelle en matière de coordination et de coopération
Existence d'une biodiversité transfrontière pour l'alimentation et l'agriculture
Existence d'initiatives relatives à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture sur lesquelles le projet peut s'appuyer

Projet 3
Accent sur les aspects transfrontières – dispositifs destinés à faciliter le commerce entre les pays, partage des ressources, facilitation de concertations pour encourager le partage des ressources génétiques et promouvoir une gestion efficace de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
Coopération à l'intérieur des pays et entre les pays
Accent sur les questions de renforcement des capacités

Accent sur l'accès et le partage des avantages

Nouveauté des approches proposées et capacité à répondre aux problèmes connus liés à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Projet 4

Nombre de pays qui sont partie prenante au projet et qualité des participants

Qualité des propositions et capacités à renforcer

APPENDICE III

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE LA FAO SUR LA GESTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE EN AFRIQUE

Introduction

Avant l'atelier sur les mesures en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique, une enquête comprenant 27 questions a été communiquée à l'ensemble des points focaux nationaux chargés de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et des représentants désignés dans la région. L'enquête visait à établir une vue d'ensemble des activités dans la région et à faciliter l'élaboration de brefs rapports par pays durant l'atelier (voir l'*appendice II*).

Les 16 réponses reçues dans le délai fixé par les organisateurs de l'atelier ont été utilisées pour élaborer le présent résumé.

Détermination des lacunes dans les connaissances et des besoins de formation

L'enquête visait à déterminer, parmi les six priorités stratégiques du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture², celles que les répondants considéraient comme les plus importantes au regard de la formation ou de l'assistance spécialisée nécessaires pour la mise en œuvre du cadre au niveau national. Les répondants ont été invités à indiquer une note pour chaque priorité stratégique. Plus de la moitié des 96 notes (16 répondants ayant évalué le niveau d'importance de six priorités stratégiques) ont classé la priorité stratégique en question dans la catégorie la plus élevée (tableau 1). Les priorités stratégiques qui ont recueilli le plus grand nombre de notes les classant au «niveau d'importance le plus élevé» (six dans chaque cas) étaient la priorité stratégique 2.1 (Promotion de l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et d'approches intégrées pour la gestion de cette biodiversité), la priorité stratégique 2.2 (Amélioration de la conservation et de la restauration de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture) et la priorité stratégique 3.3 (Amélioration de la coopération et du financement) (figure 1).

Tableau 1. Classement des priorités stratégiques par importance

| NOMBRE DE NOTES | NIVEAU D'IMPORTANCE |
|-----------------|--------------------------|
| 51 | NIVEAU LE PLUS ÉLEVÉ |
| 31 | NIVEAU ÉLEVÉ |
| 12 | NIVEAU MOYENNEMENT ÉLEVÉ |

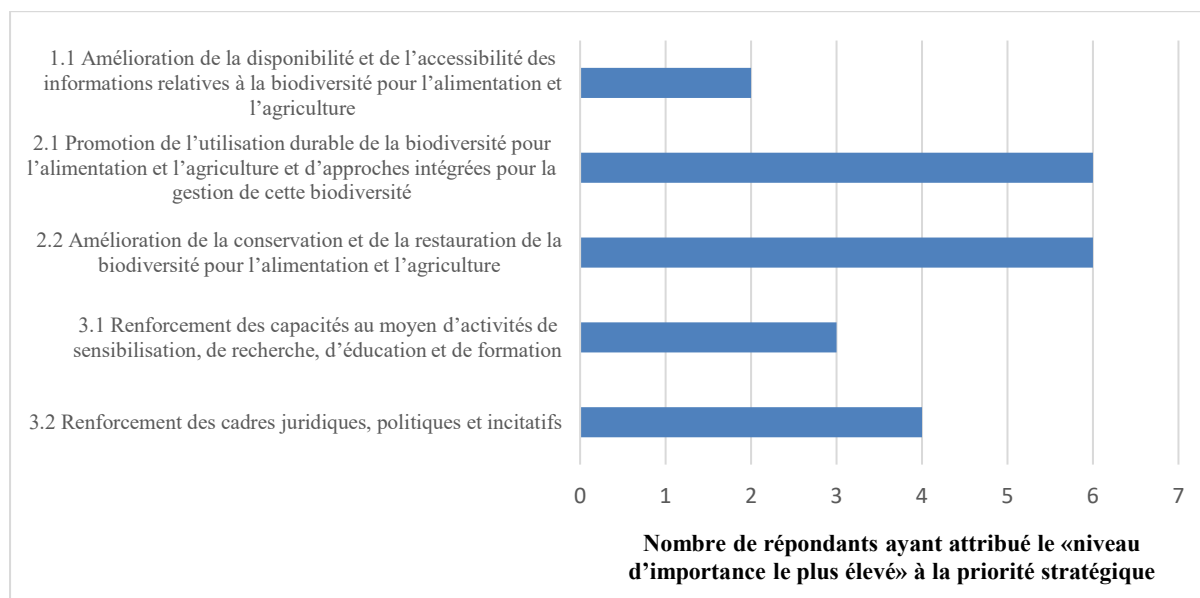
Notes: La question posée était: «Pour quelles priorités stratégiques parmi les suivantes considérez-vous que la formation/les contributions d'experts vous seraient particulièrement utiles pour mettre en œuvre le Cadre au niveau national?». La liste des six priorités stratégiques du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture a été fournie aux répondants, qui ont été invités à indiquer pour chacune un niveau d'importance (niveau d'importance le plus élevé; niveau d'importance élevé; niveau d'importance moyennement élevé; niveau d'importance moyennement faible; niveau d'importance faible; niveau d'importance le plus faible). Le même niveau d'importance pouvait être attribué à plusieurs priorités stratégiques.

On peut noter que l'ensemble des répondants ont attribué à toutes les priorités stratégiques un niveau d'importance moyennement élevé ou supérieur – plus de 95 pour cent des réponses. Les niveaux

² FAO. 2022. *Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. <https://doi.org/10.4060/cb8338fr>

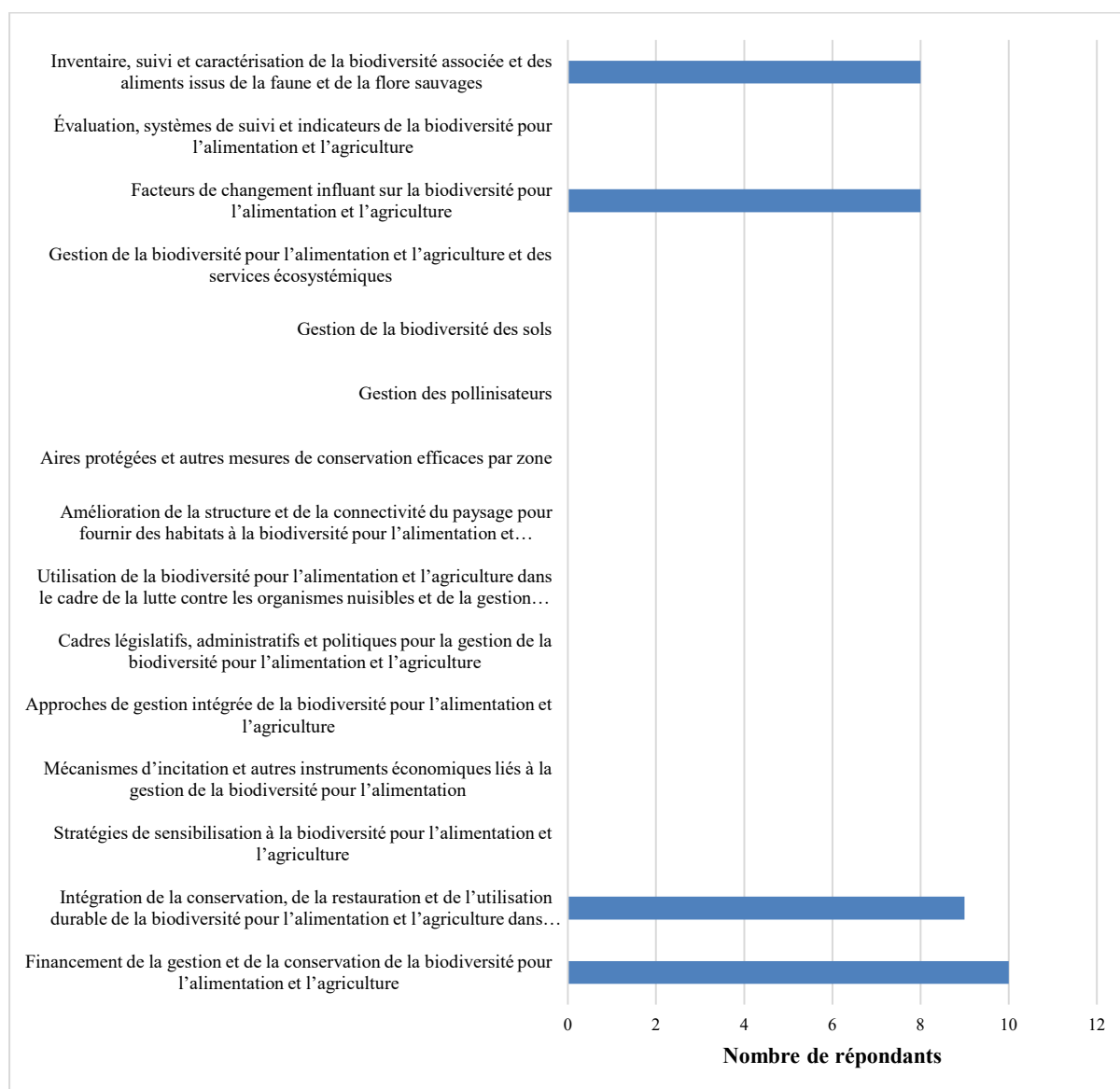
d'importance faible et moyennement faible n'ont été choisis que deux fois. Cela peut indiquer que les points focaux nationaux chargés de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et les représentants désignés considèrent que les priorités stratégiques sont toujours d'actualité et restent pertinentes pour leurs programmes d'action.

Figure 1. Principales lacunes et principaux besoins en matière de connaissances (priorités stratégiques)



Notes: La question posée était: «Pour quelles priorités stratégiques parmi les suivantes considérez-vous que la formation/les contributions d'experts vous seraient particulièrement utiles pour mettre en œuvre le Cadre au niveau national?». La liste des six priorités stratégiques du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture a été fournie aux répondants, qui ont été invités à indiquer pour chacune un niveau d'importance (niveau d'importance le plus élevé; niveau d'importance élevé; niveau d'importance moyennement élevé; niveau d'importance moyennement faible; niveau d'importance faible; niveau d'importance le plus faible). Le même niveau d'importance pouvait être attribué à plusieurs priorités stratégiques.

Les répondants ont ensuite été invités à indiquer, dans une liste de 16 points, les quatre pour lesquels une amélioration des connaissances serait particulièrement utile. La figure 2 montre que le point considéré comme le plus important était le financement de la gestion et de la conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

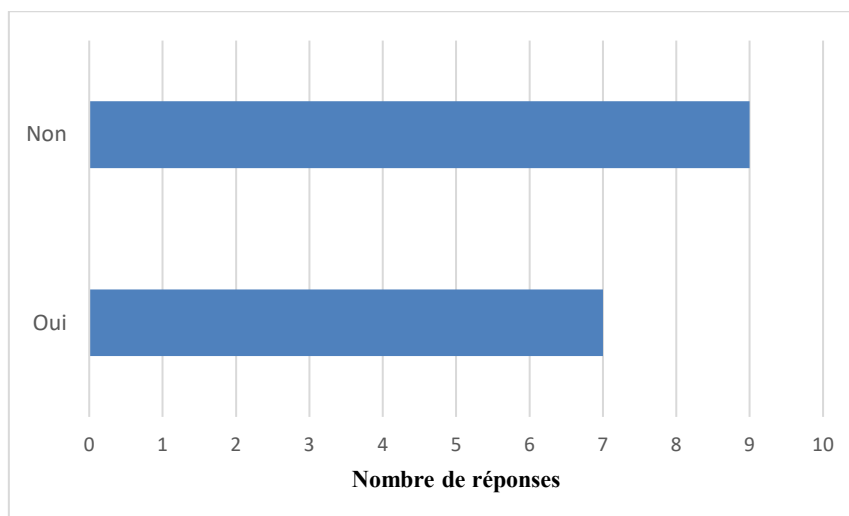
Figure 2. Principales lacunes et principaux besoins en matière de connaissances (points précis)

Notes: Les répondants ont été invités à indiquer, dans une liste de 16 points, les quatre pour lesquels une amélioration des connaissances serait particulièrement utile.

État d'avancement de la mise en œuvre au niveau national

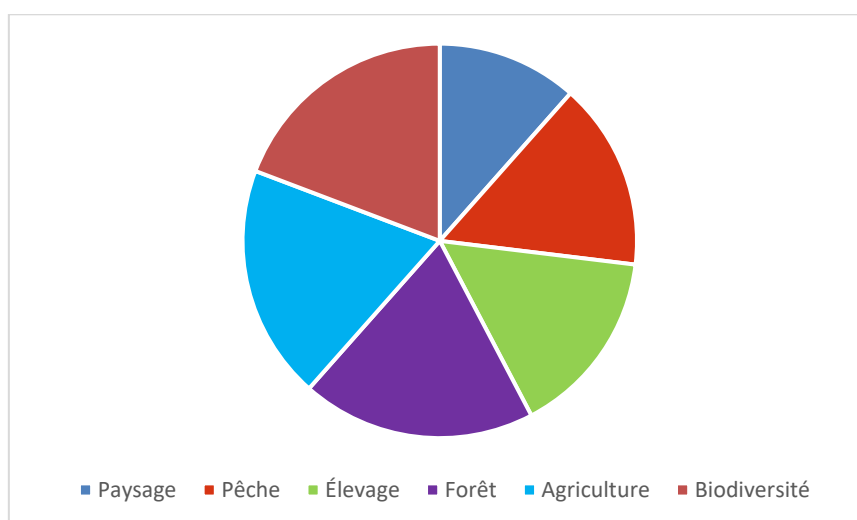
La première question de cette section de l'enquête invitait les répondants à indiquer s'ils disposaient dans leurs pays respectifs de cadres nationaux pour l'évaluation et le suivi de la biodiversité associée et des aliments issus de la faune et de la flore sauvages. Neuf répondants ont indiqué l'absence de tels cadres, et sept ont confirmé qu'il en existait (figure 3). Les répondants ont également été invités à donner leur opinion sur les cadres politiques et juridiques et à indiquer dans quels environnements (cadres plus larges de l'action publique) les politiques relatives à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture ont été mises en place. Les réponses indiquent que la plupart des instruments relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture s'inscrivent dans les cadres d'action liés à la biodiversité et à l'agriculture, suivis des politiques forestières (figure 4).

Figure 3. Existence de cadres nationaux pour l'évaluation et le suivi de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture



Notes: La question posée aux répondants était la suivante: «Existe-t-il dans votre pays des cadres nationaux pour l'évaluation et le suivi de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, notamment de la biodiversité associée et des aliments issus de la faune et de la flore sauvages?».

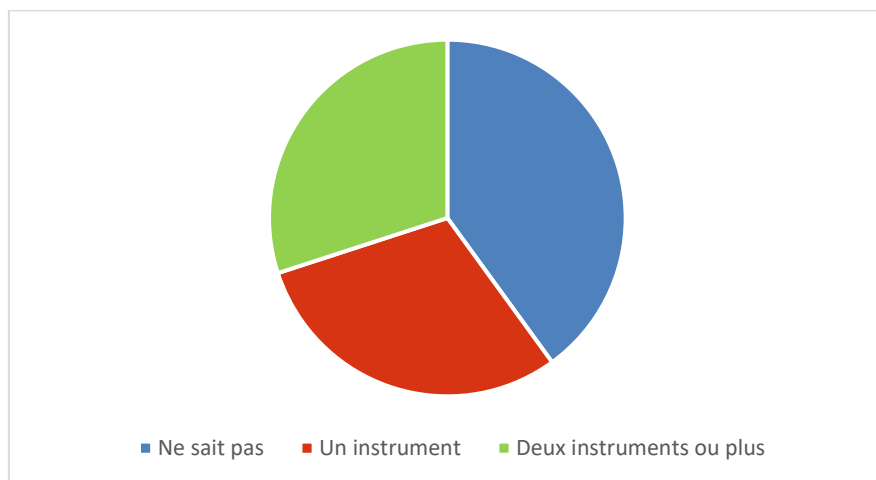
Figure 4. Cadres dans lesquels s'inscrivent les politiques relatives à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture



Notes: La question posée aux répondants était la suivante: «S'il existe des cadres politiques et juridiques relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans votre pays, où les trouve-t-on?». Une liste de réponses leur a été fournie. Plusieurs éléments pouvaient être sélectionnés. Le diagramme en secteurs indique la part de chaque élément dans l'ensemble des réponses.

En réponse à la question sur l'utilisation de différents types d'instruments économiques pour promouvoir la gestion durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans leur pays, cinq répondants ont explicitement choisi «ne sait pas», et les onze autres ont déclaré connaître un ou plusieurs instruments de ce type (figure 5).

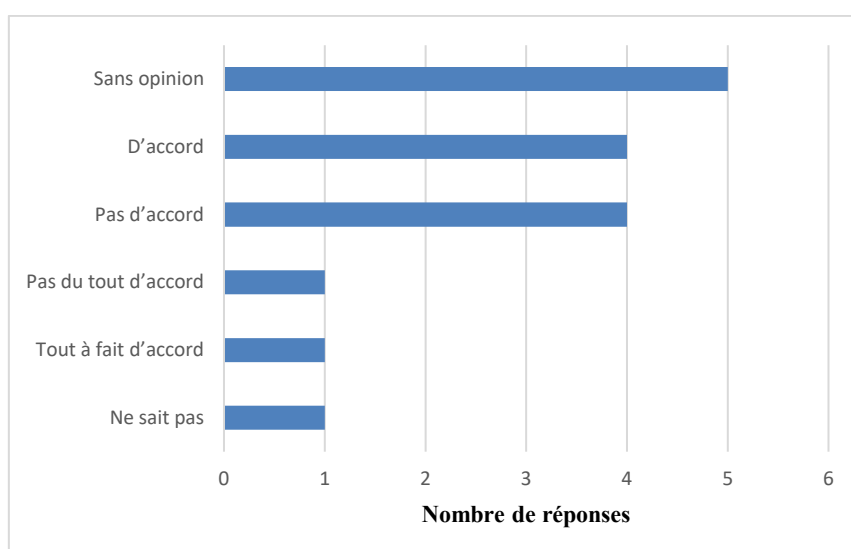
Figure 5. Niveau d'utilisation d'instruments économiques pour promouvoir la gestion durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture



Notes: La question posée aux répondants était la suivante: «Parmi les instruments économiques suivants, lesquels sont utilisés pour promouvoir la gestion durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans votre pays?». Une liste de réponses leur a été fournie. Les options étaient les suivantes: redevances et droits relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; taxes relatives à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; permis négociables relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; subventions relatives à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; rémunération des services écosystémiques; compensation des atteintes à la biodiversité; ne sait pas. Plusieurs éléments pouvaient être sélectionnés. Le diagramme en secteurs indique la proportion de répondants qui ont indiqué «ne sait pas», qui ont mentionné un instrument, et qui en ont mentionné plusieurs.

Quatre répondants ont indiqué être d'accord avec l'énoncé suivant: «Il existe une coordination des politiques et des instruments relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans mon pays», tandis que quatre autres ont déclaré ne pas être d'accord (figure 6). La réponse la plus fréquente (cinq répondants) était «sans opinion».

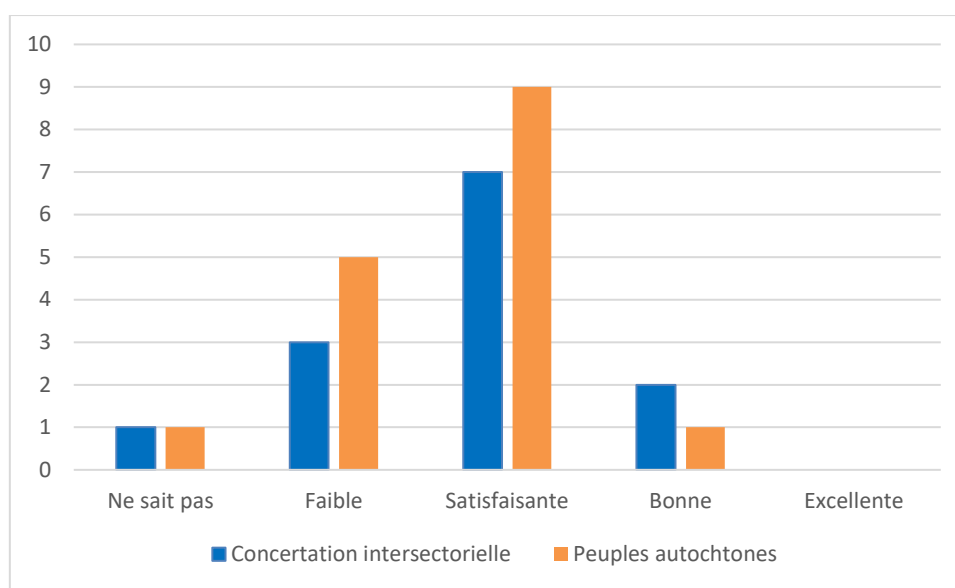
Figure 6. Coordination des politiques et autres instruments relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture



Notes: Les répondants ont été invités à indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec l'énoncé suivant: «Il existe une coordination des politiques et des instruments relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans mon pays.»

En réponse à la question sur la qualité de la concertation interinstitutionnelle et intersectorielle relative à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans leurs pays respectifs – facteur essentiel pour une mise en œuvre adéquate d'activités dans un secteur pluridisciplinaire comme la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture –, six répondants ont indiqué qu'elle était faible, deux qu'elle était bonne, sept qu'elle était satisfaisante, et le dernier a choisi la réponse «ne sait pas» (figure 7). Aucun répondant n'a qualifié la concertation d'excellente.

Figure 7. Qualité de la concertation interinstitutionnelle et intersectorielle relative à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et participation des peuples autochtones et des petits producteurs aux processus décisionnels



Notes: Les questions posées étaient: «Comment décririez-vous la qualité de la concertation interinstitutionnelle et intersectorielle relative à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans votre pays?» et «Comment décririez-vous l'intégration et la participation des peuples autochtones et des petits producteurs aux processus décisionnels dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture dans votre pays?». Une liste de réponses a été fournie.

En réponse à la question sur l'intégration et la participation des peuples autochtones et des petits producteurs aux processus décisionnels dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture dans leurs pays respectifs, un répondant a indiqué qu'elles étaient bonnes, cinq qu'elles étaient faibles, neuf qu'elles étaient satisfaisantes, et le dernier a choisi la réponse «ne sait pas» (figure 7). Là encore, aucun répondant ne les a qualifiées d'excellentes.

**APPENDICE IV
LISTE DES PARTICIPANTS**

NATIONAL FOCAL POINTS AND DESIGNATED REPRESENTATIVES

BURUNDI

M. Thacien NKURIKIYE
Conseiller au Cabinet du ministère de
l'environnement, de l'agriculture et de
l'élevage
Bujumbura
Email: thacien.nkurikiye@yahoo.fr

CABO VERDE

Ms Nora Helena RAMOS SILVA
Researcher
National Institute for Research and
Agricultural Development
Praia
Email: nora.silva@inida.gov.cv;
noraahsilva@yahoo.com.br

COMOROS

Mme Charmila Mohamed ANOIR
Ingénieur de recherche en biotechnologie
végétale et microbienne
Ministère de l'agriculture, de la pêche et de
l'environnement
Moroni
Email: charm-i2m@hotmail.fr

CÔTE D'IVOIRE

Mme Adjoua Emma KOFFI
Sous-directrice de la recherche agricole
Direction des cultures vivrières et de la
sécurité alimentaire
Ministère de l'agriculture, du
développement rural et des productions
vivrières
Abidjan
Email: emmakoffi004@yahoo.com

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE
CONGO**

M. Godefroid KABALA ILUNGA
Inspecteur phytosanitaire
Cadre à la Direction protection des
végétaux
Ministère de l'agriculture
Kinshasa
Email: kabalailunga@gmail.com

ESWATINI

Mr Thembinkosi GUMEDZE
Senior Research Officer
Department of Agricultural Research and
Specialist Services
Mbabane
Email: tg.tgumedze@gmail.com

ETHIOPIA

Mr Tesfu Fekensa TUJUBA
Director
Animal Biodiversity Directorate
Ethiopian Biodiversity Institute
Addis Ababa
Email: t.tujuba@studenti.unimol.it;
tesfuaau@yahoo.com

GABON

M. Gislin MBYE NTOMA
Economiste du développement durable
Ancien conseiller environnement du
Ministre d'état, Ministre des forêts et de
l'environnement chargé du Plan Climat
Libreville
Email: mbyentoma@yahoo.fr

GUINEA

M. Mamadou GANDEKA
Chef
Division cultures vivrières et d'exportations
Direction nationale de l'agriculture
Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Email: mgandeka@magel.gov.gn

KENYA

Mr Desterio NYAMONGO
Senior Principal Research Officer and
Director of the Genetic Resources Research
Institute
Kenya Agricultural and Livestock Research
Organization
Nairobi
Email: dnyamongo@yahoo.co.uk;
desterio.nyamongo@kalro.org

MADAGASCAR

Mme Herizo Lalaina RAKOTOARISOA
Chercheur
Centre national de la recherche appliquée
au développement rural
Antananarivo
Email: zoherilalaina@yahoo.fr

MOZAMBIQUE

Ms Sidonia MUHORRO GUEZE
Head of Natural Resources Management
Department of Environmental Management
Ministry of Land and Environment
Maputo
Email: smuhorro@gmail.com

NAMIBIA

Mr Ricky KAPUTJAZA
Agricultural Scientific Officer
Ministry of Agriculture, Water and Land
Reform
Windhoek
Email: rkaputjaza.rk@gmail.com

SOUTH SUDAN

Mr Paul LADO DEMETRY
Director for Biodiversity
Directorate of Wetlands and Biodiversity
Ministry of Environment and Forestry
Juba
Email: ladolodemen@yahoo.com

TOGO

M. Koffi KOMBATE
Point Focal Environnement
Chargé des ressources phytogénétiques
Institut Togolaise de recherche
agronomique
Lomé
Email: kombate_koffi@yahoo.fr

UGANDA

Ms Catherine KIWUKA
In Situ Conservationist/Research Officer
Plant Genetic Resources Centre
National Agricultural Research
Organization
Kampala
Email: ckiwuka@naro.go.ug

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Mr Mujuni SOSPETER KABULULU
Senior Research Officer
Tanzania Plant Health and Pesticides
Authority
National Plant Genetic Resources Center
Arusha
Email: mujuni.kabululu@tphpa.go.tz

ZIMBABWE

Mr Onismus CHIPFUNDE
Curator
Genetic Resources and Biotechnology
Institute (National Genebank)
Research Services Department
Ministry of Lands, Agriculture, Water and
Rural Development
Harare
Email: ochipfunde@gmail.com

OTHER PARTICIPANTS

APIMONDIA

Ms Megan DENVER
 Scientific Commission Chairperson
 Beekeeping for Rural Development
 Woodstock, New York
 United States of America
 Email: megandenvr@gmail.com

Ms Constance MARIMO
 Assistant-Secretariat
 Harare, Zimbabwe
 Email: connie.much@gmail.com

Mr David Mukomana
 President
 Apimondia Regional Commission for
 Africa
 Johannesburg, South Africa
 Email: dmukomana@gmail.com

Ms Monica Tura
 Apimondia
 Rome, Italy
 Email: monica.apibees@gmail.com

CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY

Ms Monica KOBAYASHI
 Programme Management Officer for
 Agricultural Biodiversity and Inland Waters
 Secretariat of the Convention on Biological
 Diversity
 Montreal, Canada
 Email: monica.kobayashi@un.org

FOOD AND NUTRITION COUNCIL

Mr George KEMBO
 Director General
 Harare, Zimbabwe
 Email: georgekembo@gmail.com;
 gkembo@sirdc.ac.zw

Ms Perpetual NYADENGA
 Director of Knowledge Management
 Harare, Zimbabwe
 Email: pnyadenga@fnc.org.zw

MINISTRY OF ENVIRONMENT, CLIMATE, TOURISM AND HOSPITALITY INDUSTRY

Mr Washington ZHAKATA
 Director
 Department of Climate Change
 Management
 Harare, Zimbabwe
 Email: washingtonzhakata@gmail.com

Mr Stephen ZINGWENA
 Deputy General Manager
 Forestry Commission
 Harare, Zimbabwe
 Email: szingwena@gmail.com

Mr Pomerayi MUTETE
 Tree Breeder
 Forestry Commission
 Harare, Zimbabwe
 Email: pmutete@frchigh.com.zw

Mr Fultom MANGWANYA
 General Manager
 Zimbabwe Parks and Wildlife Management
 Authority
 Harare
 Email: fmangwanya@zimparcs.org.zw

MINISTRY FOR HEALTH AND CHILD CARE

Mr Handrea NJOVO
 Deputy Director Nutrition
 National Nutrition Unit
 Harare, Zimbabwe
 Email: hnjovo@mohcc.org.zw

MINISTRY OF LANDS, AGRICULTURE, FISHERIES, WATER AND RURAL DEVELOPMENT

Hon. Vangelis Peter HARITATOS, M.P.
 Deputy Minister
 Harare, Zimbabwe

Mr Andrew CHAMISA
Deputy Director
Department of Livestock Research
Harare, Zimbabwe
Email: chamisaa@gmail.com

Mr Christopher CHAPANO
Head
National Herbarium and Botanic Gardens
Department of Research and Specialist
Services
Harare, Zimbabwe
Email: cchapano@gmail.com

Ms Charity KUNAKA
Acting Head
Fertilizers, Farm Feeds and Remedies
Institute
Harare Agricultural Research Centre
Department of Research and Specialist
Services
Harare, Zimbabwe
Email: csakuhuni@gmail.com

Mr Abraham MASHUMBA
Director
Strategic Planning, Monitoring and
Evaluation
Department of Strategic Planning and
Business Development
Harare, Zimbabwe
Email: admashumba@yahoo.com

Mr Thabani Matthews SIZIBA
Agricultural Economist
Department of Strategic Planning and
Business Development
Harare, Zimbabwe
Email: teemsiziba@gmail.com

SOUTHERN AFRICAN DEVELOPMENT COMMUNITY

Mr Justify Gotami SHAVA
Head
SADC Plant Genetic Resources Centre
Lusaka, Zambia
Email: gotamigav@yahoo.com

EXPERTS

Ms Nyasha CHITAKA
Agriculture and Markets Advisor
Care International Zimbabwe
Harare, Zimbabwe
Email: carezim@carezimbabwe.org

Mr Chibememe GLADMAN
Representative of the CHIEHA Community
Chibememe Earth Healing Association
Chibememe, Masvingo Province
Zimbabwe
Email: gchibememe15@gmail.com

Mr Lewis MASHINGAIDZE
Executive Director
Fambidzanai Permaculture Centre
Harare, Zimbabwe
Email: lewis@fambidzanai.org.zw

Ms Catherine MASUNDA
Director/Founder
Youth 2 Youth in Zimbabwe
Harare, Zimbabwe
Email: y2yprogrammes@gmail.com

Ms Fortunate NYAKANDA
Director
Zimbabwe Organic Producers and
Promoters Association
Harare, Zimbabwe
Email: fortunate@zoppa.org.zw

Ms Getrude PSWARAYI
National Coordinator
Participatory Ecological Land Use
Management Association
(PELUM_Zimbabwe)
Harare, Zimbabwe
Email: getrude@pelumzimbabwe.org

Ms Patience SAMHUTSA
International Market Systems Advisor
Practical Action Zimbabwe
Harare, Zimbabwe
Email:
Patience.Samhutsa@practicalaction.org.zw

Mr Deckster SAVADYE
Chief Executive Officer
National Biotechnology Authority
Harare, Zimbabwe
Email: dsavadye@nba.ac.zw

Ms Annah TAKOMBWA
Inspectorate Manager
National Biotechnology Authority
Harare, Zimbabwe
Email: annahtakombwa@gmail.com

Mr Patrice TALLA
Subregional Coordinator for Southern
Africa and FAO Representative in
Zimbabwe
Subregional Office for Southern Africa
Harare, Zimbabwe
Email: patrice.talla@fao.org

Mr Rutendo TINARWO
Programme Assistant
Harare, Zimbabwe
Email: rutendo.tinarwo@fao.org

**FOOD AND AGRICULTURE
ORGANIZATION OF THE UNITED
NATIONS**

Mr Frédéric CASTELL
Senior Natural Resources Officer
Office of Climate Change, Biodiversity and
Environment
Rome, Italy
Email: frederic.castell@fao.org

Ms Patience HOTO
Nutrition Specialist
UN Nutrition National Facilitator
Harare, Zimbabwe
Email: patience.hoto@fao.org

Mr Kudzai KUSENA
International Biodiversity Policy Expert
Harare, Zimbabwe
Email: kudzai.kusena@fao.org

Mr Dan LESKIEN
Senior Liaison Officer
Secretariat of the Commission on Genetic
Resources for Food and Agriculture
Rome, Italy
Email: dan.leskien@fao.org

Mr Juan LOPEZ VILLAR
Biodiversity Policy Specialist
Secretariat of the Commission on Genetic
Resources for Food and Agriculture
Rome, Italy
Email: juan.lopezvillar@fao.org